

SMALL BUSINESS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 101 000 euros
Siège social : 103 Boulevard Mac Donald, 75019 Paris
788 475 788 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

L'an 2024,
Le 28 juin,
A 15 heures,

Monsieur Saïd BENAMROUCHE, demeurant 2 allée Alfred de Musset, 95580 MARGENCY,

Président et Associé Unique de la société SMALL BUSINESS,

Étant précisé que LMBH & Associés, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informé des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, LMBH & Associés, arrivant à expiration, l'Associé Unique décide de renouveler lesdits mandats pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Saïd BENAMROUCHE